27. SCHETTINO (M.T.)-URLACHER-BECHT (C.) éd., Ipse dixit. *L'autorité intellectuelle des Anciens : affirmation, appropriation, détournements*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2017, in-8°, 229 p.

Si dans l'antiquité (romaine plus particulièrement) le pouvoir est volontiers pris ou imposé de force, l'« autorité » *(auctoritas)* en revanche est d'essence morale et émane des vertus de l'individu appelé à gouverner. Les biographies exemplaires et les nombreux traités énumérant les vertus de l'homme politique idéal (d'époque hellénistique et tardive notamment, lesquels trouvent leur prolongement dans les « miroirs du Prince » aux époques médiévale et humaniste) témoignent de l'importance accordée aux qualités personnelles nécessaires à l'exercice du pouvoir. Ce type de réflexion perdure jusqu'à l'époque moderne sous des formes diverses selon le lieu et le temps. L'autorité littéraire qui constitue le thème central de ce volume n'est pas dissociable d'une réflexion générale sur la notion d'autorité politique. Une telle étude s'inscrit dans l'enquête plus large sur la transmission des savoirs de l'Antiquité à nos jours, telle qu'elle est conduite au sein du laboratoire ARCHIMEDE sous la triple tutelle des universités de Strasbourg et de Haute-Alsace, ainsi que du CNRS. La publication de l'ouvrage ici recensé fait partie du projet scientifique « Patrimoine Humaniste du Rhin Supérieur (PHRS) : de l'Érasme du XVIe siècle à celui du XXIe ». Une courte Bibliographie accompagne l'Avant-propos (rédigé par Maria Teresa Schettino).

L'autorité est un sujet à la mode (Céline Urlacher-Becht, « Introduction. L'autorité intellectuelle des Anciens : les enjeux de la "transmission" »), serait-ce du point de vue paradoxal de la crise où la plongea l'avènement de la modernité, qui pour les arts et les lettres commence avec l'illustre « Querelle » entre les zélateurs de la création nouvelle et les classiques faisant autorité en matière d'imitation-émulation des auteurs antiques. La valeur attachée aux œuvres du passé s'est trouvée mise en cause par la temporalisation de l'histoire et la notion de progrès, ainsi que par le rejet de la transcendance contenu dans la philosophie des Lumières. Le jugement désormais est censé l'emporter sur le « pré-jugé » issu de la tradition canonisée. Aucune époque toutefois n'alla jamais jusqu'à rompre totalement avec le passé, comme semble le faire la nôtre, où les relais (institutionnels et humains) commencent à manquer pour transmettre une « autorité », laquelle relève par définition de la transmission. À défaut de pouvoir s'incarner dans Dieu, la figure paternelle, l'État, les Anciens ou la tradition, la source de la légitimité, autrefois univoque, se dissout ou dilue dans une multiplicité

d'objets de croyance. Or le retour aux sources garantit l'« humanité » qui manifeste les qualités humaines caractérisant l'humanisme.

Les textes réunis ici sont la version écrite des conférences données en 2013 et 2014 à la Bibliothèque municipale de Mulhouse et à la Médiathèque protestante de Strasbourg sur les thèmes respectifs (et complémentaires) du « détournement de l'autorité des Anciens dans l'Antiquité tardive » et du « détournement des autorités historiques à l'époque humaniste ». Volontairement ironique, le titre latin choisi pour cet ouvrage renvoie à une citation de Cicéron s'interrogeant sur les limites de l'argument d'autorité.

Le volume se subdivise en deux parties, contenant respectivement quatre et cinq chapitres. Portant sur la phase ultime de l'Antiquité classique (« *Non noua, sed noue* : le détournement de l'autorité des Anciens dans l'Antiquité tardive »), la Première s'intéresse à la façon dont le jeu des citations a très tôt contribué à détourner l'autorité des Anciens par des procédés aussi divers que le glissement, le dévoiement de sens et l'interpolation. L'enchaînement des contributions est conforme à l'ordre chronologique des auteurs abordés : comme le montre un fragment du compilateur mineur Julius Africanus transmis par un papyrus d'Oxyrhynque, les érudits païens continuent de voir longtemps en Homère une source de sagesse et de savoir (Christophe Guignard) ; la légende d'un empereur Julien restaurateur du paganisme est en grande partie imputable aux discours de Grégoire de Naziance méconnaissant les conceptions néoplatoniciennes du souverain (Margarida Maria de Carvalho) ; auteur comme Cicéron d'un traité homonyme « sur les devoirs », Ambroise de Milan s'emploie à ajuster la valeur traditionnelle de l'*otium* aux exigences nouvelles du christianisme, où les figures bibliques de Moïse, David et Élisée incarnent le vertueux labeur du dialogue avec Dieu (Michele Cutino) ; alors qu'il inscrit sa démarche d'historien de l'empire chrétien dans une perspective anti-païenne, Paul Orose se sert paradoxalement des vers du poète païen Claudien pour cautionner la foi de Théodose (Giuseppe Zecchini).

Amorcée par l'étude inaugurale de Pascal Payen sur les « historiens anciens comme autorités », où se trouvent successivement examinés le rôle des traductions dans la République des lettres au début de la Renaissance, les jugements contradictoires portés sur les traductions d'historiens grecs, dont l'Hérodote menteur, et la construction, à partir de Charles Rollin, de l'autorité de Thucydide comme incarnation de la science historique positiviste, la Seconde partie s'intéresse à « L'*auctoritas* des historiens anciens à l'époque humaniste » : avant d'être dépréciée par l'époque moderne, l'œuvre de Dion Cassius fut particulièrement goûtée aux époques byzantine et renaissante (Marie-Laure Freyburger) parce qu'elle donnait aux empereurs d'Orient un tableau complet en langue grecque de l'histoire de Rome et qu'elle plut aux humanistes par sa virtuosité rhétorique ; pour compléter un texte lacunaire, l'éditeur bâlois Conrad Lycosthenes ajoute de sa plume une cinquantaine de notices annalistiques à la compilation livienne de Julius Obsequens, laquelle se limite aux seuls prodiges (Cécile Urlacher-Becht) ; la Renaissance mit un grand soin à éditer et traduire l'œuvre monumentale de Plutarque : la traduction d'Amyot montre comment le texte originel peut s'enrichir d'intentions secondes (Olivier Guerrier) ; Juste Lipse, Carlo Pasquali, Annibale Scotti et Marc-Antoine Muret se détournent de la tradition historico-philologique pour proposer de Tacite une lecture politique s'appliquant à la prévoyance *(prudentia)* du Prince et du courtisan (Lucie Claire).

Les riches Index (des noms et des sources) qui concluent le volume confirment l'ampleur des recherches menées par les contributeurs. Ce livre intéresse non

seulement les philologues et les historiens, mais également tous ceux que soucient le présent du passé et l'avenir de la tradition.

Pascale HUMMEL